

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 19949
Numéro SIREN : 414 513 275
Nom ou dénomination : AB CERTIFICATION

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2022 sous le numéro de dépôt 139288

AB CERTIFICATION

Société par actions simplifiée au capital de 64 632 Euros
Siège social : 17 Rue de Châteaudun -75009 Paris
RCS PARIS : 414 513 275

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le quinze septembre à quatorze heures,

Les associés de la Société, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires et qui a été émargée par les associés présents et par les mandataires des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Jean Charles HEITZMANN**, en sa qualité de Président de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement comme assemblée générale, conformément aux stipulations des statuts de la Société.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constatation de la révocation du président de la Société,
2. Constatation de la démission du Directeur Général,
3. Nomination d'un nouveau Président,
4. Rémunération du Président
5. Rectification rémunération antérieure du Directeur général
6. Nomination d'un nouveau Directeur Général,
7. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le président donne lecture du rapport du Président et de l'exposé des motifs du projet des résolutions présentées à l'Assemblée.

JC
RLB ' 8/16

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Constatation de la révocation du Président de la société

L'Assemblée générale, après connaissance prise du rapport du président, et du courrier de révocation de **Monsieur Jean-Charles HEITZMANN** de son mandat de Président de la société pour le 1^{er} octobre 2022,

constate la révocation du mandat de Président de **Monsieur Jean-Charles HEITZMANN**, effective à la date du 1^{er} Octobre 2022, avec une indemnité de 36 000 Euros brute.

Vote « pour » :

Société FREA représentée par Monsieur Christian GYPAKIS (VALUE COM) : 428 actions.

Société VALUE COM représentée par Monsieur Christian GYPAKIS : 24 actions.

Vote « abstention » :

Roseline GILBERT épouse LE BRETON : 24 actions.

Jean-Charles HEITZMANN : 24 actions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

Constatation de la démission du Directeur Général

L'Assemblée générale, après connaissance prise du rapport du président, et de la lettre de démission de **la société VALUE COM** de son mandat de Directeur Général de la société,

constate la démission inconditionnelle de la société **VALUE COM**, représentée par son Gérant **Monsieur Christian GYPAKIS** sans indemnité d'aucune sorte et de quelque titre que ce soit et de tout contrat de travail.

TROISIEME RESOLUTION

Nomination d'un nouveau président

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du président, en conséquence de la résolution qui précède,

décide de nommer en qualité de Président de la société pour une durée illimitée :

- **la société VALUE COM**, au capital de 105 000€, 22 Avenue de l'opéra 75001 Paris, inscrite au RCS de Paris sous le n° 528 667 041, représentée par son gérant Monsieur Christian GYPAKIS.

M. Christian GYPAKIS, gérant de la société VALUE COM, représente la société VALUE COM, en tant que Président de AB CERTIFICATION. Cette nomination sera effective au 1^{er} octobre 2022.

Le Président ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Vote « pour » :

JCH
RLB 2 JY

Société FREA représentée par Monsieur Christian GYPAKIS (VALUE COM) : 428 actions.
Société VALUE COM représentée par Monsieur Christian GYPAKIS : 24 actions.

Vote « abstention » :

Roseline GILBERT épouse LE BRETON : 24 actions.

Jean-Charles HEITZMANN : 24 actions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

Rémunération du Président

La rémunération de VALUE COM pour la prestation de Président est fixée à **244 200 Euros** annuels HT, soit **20 350 Euros** mensuel HT.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Rectification rémunération antérieure du Directeur général

L'assemblée générale prend acte de la correction de rémunération de VALUE COM pour la prestation de Directeur général pendant la période de Juin 2022 à Septembre 2022, fixée à **20 350 Euros** mensuel HT. Celle-ci a été rectifiée à la suite des recommandations et conclusions des Cabinets CBR et MGA.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Nomination d'un nouveau Directeur Général

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du président, **décide** de nommer en qualité de Directeur Général de la société à compter du 1^{er} octobre 2022 pour une durée illimitée :

- **Monsieur Georges ABI RACHED**, né le 27 juillet 1964 à Baabda (Liban), demeurant au 8 Rue de Berne 75008, de nationalité française.

Le Directeur Général ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

L'Assemblée **confère** tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures and initials:
- A signature that appears to be "DEB" with a horizontal line.
- The initials "JCH" written above.
- The initials "SNV" written to the right.
- The number "3" written below the "SNV" initials.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Le Président et le secrétaire de séance.



Monsieur Christian GYPAKIS (Société VALUE COM)



La société FREA représenté par Monsieur Christian GYPAKIS (Société VALUE COM)



Monsieur Jean-Charles HEITZMANN



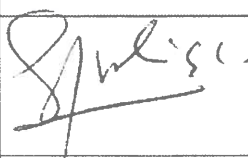
Madame Roseline LE BRETON née GILBERT

AB CERTIFICATION

Société par actions simplifiée au capital de 64 632 Euros
Siège social : 17 Rue de Châteaudun -75009 Paris
RCS PARIS : 414 513 275

FEUILLE DE PRESENCE

à l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 15/09/ 2022 à 14h

Associés Noms, Prénom & Adresses	Actions	Voix	Mandataires	Signatures
Madame Roseline Suzanne LE BRETON née GILBERT 26 Rue dela Verrerie 444000 REZE	24	24		
La Société FREA Représentée par Monsieur Christian GYPAKIS de la société VALUE COM 22 Avenue de l'Opéra 75001 Paris	428	428		
La société VALUE COM représentée par Monsieur Christian GYPAKIS 22 Avenue de l'Opéra 75001 Paris	24	24		
Monsieur Jean Charles HEITZMANN 38 Rue de Maubeuge 75009 Paris	24	24		
TOTAL	500	500		

Sur les 500 actions composant le capital social de la Société, la feuille de présence fait apparaître que les 4 associés sont présents ou représentés, et totalisent 500 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 500 voix.

Certifié sincère et véritable.

Le Président

